

Bienvenue sur la “DRIVER CUP 2022”

La FINALE « DRIVER CUP 2022 » aura lieu les **25 & 26 Novembre 2022 à Avalon**

Les tournois de qualification se déroulent en Individual Stableford.

Le handicap des joueurs sera déterminé selon les règles validées par « Rules committee »

Eligibilité pour la DRIVER CUP

- Tout joueur peut s'inscrire et participer aux tournois de la Race to the Driver Cup
- Seuls les joueurs satisfaisant aux règles édictées par le “Rules Committee” sont éligibles pour se qualifier pour la DRIVER CUP
- Le « Rules committee » et/ou l'Organisateur peuvent exclure un joueur s'il est prouvé que le comportement de celui-ci est contraire à l'étiquette, à l'éthique, à l'image des sponsors et/ou à l'image et/ou l'esprit de la Race to The DRIVER CUP et/ou la DRIVER CUP. Les sponsors sont à même de faire une telle demande.
- Le handicap maximum pour l'ensemble des tournois qualificatifs est de 24 pour les hommes, et 28 pour les femmes, et ce même si le handicap fédéral du joueur en question est supérieur.
- Le calcul du scoring se fera en stableford.
- Tout joueur qui s'inscrit à l'un des tournois de la Race to the DRIVER CUP, et tout joueur qualifié pour la DRIVER CUP, accepte l'autorité du « Rules Committee » et s'interdit toute contestation auprès de l'organisateur et/ou de sa fédération respective.
- Les Capitaines s'entendront durant afin définir les formats de jeu pour la Finale. L'organisateur n'aura droit de vote qu'en cas de désaccord entre les 2 Capitaines
- Tout joueur participant à la Race et/ou à la DRIVER CUP doit disposer et être couvert par sa propre assurance.
- Pour chaque tournoi, les règles locales du club prévalent. Si une ou plusieurs règles sont en contradiction avec les règles établies par le « Rules Committee », ce sont ces dernières qui prévalent.
- Le décompte des scores est sous la responsabilité des clubs accueillant le tournoi en question.

Dispositions spécifiques aux épreuves de la DRIVER CUP

Règles de jeu

- Le format de jeu sera en match-play.
- **Les doubles auront lieu le vendredi 25 Novembre 2022. Départ en shotgun à 9h00.**
- **Les simples auront lieu le samedi 26 Novembre 2022. Départ en shotgun à 9h00.**
- Les tees de départ seront indiqués selon la décision du “Rules Committee » et en accord avec les « local rules » du club hôte.
- **Les paires de double et les ordres de jeu seront à la discrétion de chaque Capitaine.**
- **Chaque équipe, verra sa liste de joueurs (en double et en simple) séparée par son handicap médian en 2 catégories. Les joueurs et paires d'une catégorie ne pourront rencontrer que des joueurs et paires de même catégorie.**
- **Une victoire offre 1 point à l'équipe victorieuse. Un match nul offre ½ point à chaque équipe. En cas de match nul à l'issue des 2 jours, le tenant du titre conserve son trophée.**

Handicap

- Les handicaps des joueurs pour la finale seront établis par l'organisateur, et validés par le « Rules Committee »
- Pour la finale, le handicap d'un joueur qualifié ne pourra pas être supérieur à celui équivalent à sa performance le jour de sa qualification selon les calculs du WHS. Exemple: Un joueur de Hcp 20 se qualifie en scorant 40 pts en stableford sur l'un des tournois de la Race. Dès lors, son handicap pour la finale ne pourra pas être supérieur à 16 (20-4).
- **Les joueurs bénéficiant d'une wild-card conserveront leur index de jeu réel (non capé) tel qu'indiqué par leur fédération au moment de la finale.**
- **Les joueurs qualifiés sur simulateur conserveront leur index de jeu réel tel qu'indiqué par leur fédération au moment de la finale mais celui-ci sera capé (24 hommes, 28 femmes)**
- Les index de jeu se baseront sur le HCP retenu pour la finale, ramené au 3/4

Annulation – Remplacement - Pénalités

- Tout joueur qualifié pour la DRIVER CUP et qui devrait, pour quelque raison, annuler sa participation, devra en informer par e-mail son Capitaine ET l'Organisateur.
- Dans le cas d'une annulation signifiée par le joueur, celui-ci pourra être remplacé selon les dispositions suivantes :
 - Tous les joueurs recevront une demande d'information et devront confirmer leur disponibilité pour les 2 jours.
 - Si une annulation ou retrait est signifié AVANT l'envoi des équipes et hcp aux capitaines (Mail daté), le joueur concerné devra être sera remplacé par le joueur suivant sur la « waiting list » (Et ainsi de suite), SANS pénalité.
 - Si l'annulation ou le retrait est signifié APRES que les équipes et hcp des joueurs aient été adressés aux capitaines (Mail daté), le joueur concerné devra être remplacé par le **1^{er} joueur disponible sur la « Recovery List »**.
 - Toutefois, le nouveau joueur verra son hcp affecté de la même pondération qualificative que celle de son adversaire en simple, et recevra une pénalité d'1 point en simple. Sa paire recevra la même pénalité d'1 point en double.
- Si l'annulation ou le retrait est signifié APRES l'établissement du draw (Mail daté, informant les Capitaines que le draw est fait), le joueur concerné ne pourra être remplacé QUE par le Capitaine ou l'un de ses 2 Vice-Capitaines, ou un joueur issu de la « recovery list »
 - Le nouveau joueur verra son hcp affecté de la même pondération qualificative que celle de son adversaire en simple.
 - Ledit joueur recevra une pénalité de 3 points en simple. Sa paire recevra la même pénalité de 3 points en double.
 - L'ordre du draw ne sera toutefois pas modifié. C'est le seul cas où un joueur peut en affronter un autre de catégorie différente.
- Une fois le 1^{er} départ du jour 1 donné, aucun joueur ne peut plus être remplacé.

Wild Card

- Les 2 équipes bénéficient du même nombre de wild-cards
- **Tous les joueurs bénéficiant d'une wild-card devront être désignés au plus tard le 31 octobre 2022. Dans le cas contraire, le 1^{er} joueur disponible sur la « Recovery List » sera désigné.**

Retard

- Tout joueur n'ayant pas émarginé et retiré ses tenues officielles avant l'heure limite officielle prévue à cet effet se verra pénalisé d'1 point au départ de son match du Jour. Cette heure limite est fixée à 8h30, vendredi 25 novembre.
- Les briefings sont fixés à 8h40 vendredi 25 novembre et 8h40 samedi 26 novembre devant le restaurant face au putting green. La présence de TOUS les joueurs en tenues « Driver Cup » est OBLIGATOIRE.
- Tout joueur ne se présentant pas à son tee de départ à l'heure 5 minutes avant son heure de départ perdra le trou en question.
- Tout joueur ne se présentant pas au tee de départ du trou suivant, au moment où l'un des joueurs présents est en capacité de prendre le dit départ, perdra le trou en question (Et ainsi de suite).
- Cette pénalité s'applique à la paire en double et/ou au joueur concerné en simple.
- Les pénalités sont cumulatives.

Tenues officielles

- Tout joueur a l'obligation de porter les tenues officielles apparentes
- Une tolérance est acceptée pour les brassières et vêtement de pluie, sachant que l'affichage d'aucune marque autre que celles des sponsors n'est autorisé.
- Tout joueur ne portant pas un polo officiel et/ou affichant une marque autre que celles des sponsors à partir de l'heure officielle de briefing perdra son 1^{er} trou du jour (Idem pour la partie en double)
- Tout joueur ne portant pas un polo officiel et/ou affichant une marque concurrente à celles des sponsors au départ ou durant un trou du parcours du jour perdra le trou en question.

Exclusion

- Tout joueur coupable d'un no-show, lors d'une manche de la Race to the Driver Cup et/ou de la Driver Cup perd tout droit de participer à la finale.
- Si le no-show intervient en J1 de la finale, le joueur et son équipe auront match perdu en J1 et J2.
- Si le no show intervient en J2 de la finale, le match J1 sera rétrospectivement perdu et le match en J2 sera également perdu.
- Le joueur en question perdra également son invitation aux soirées ainsi que l'accès à tout lot qu'il aurait pu remporter.
- L'organisateur, chaque capitaine, chaque sponsor peut demander l'exclusion d'un joueur s'il est prouvé que ce dernier a manqué à ses obligations d'éthique sportive et de comportement personnel. Le « Rule committee » statuera.
- Tout joueur exclu est déclaré perdant de ses 2 matches, y compris rétroactivement.

Communication et Prix

- La communication officielle de de la DRIVER CUP se fera à travers la page Facebook, le groupe Facebook et la page LINKEDIN dédiés, ainsi que, le cas échéant, par mail direct et/ou SMS et/ou what's app de la part de l'organisateur.
- Tout joueur participant à la Race et/ou à la DRIVER CUP accepte de fait son dit règlement, et cède gracieusement son droit à l'image à l'organisateur et aux sponsors. De même, en s'inscrivant, le joueur accepte que l'organisateur et les sponsors aient accès aux informations nécessaires à l'inscription, et que ces derniers puissent le contacter directement par la suite.
- La Race to the Driver Cup et la Driver Cup sont des enjeux sportifs. Le fait d'offrir d'autres lots est à la discrétion des sponsors.

Force majeure

- L'organisateur peut modifier le règlement pour une situation qu'il qualifie de force majeure. Le « Rules Committee » sera consulté dans un tel cas.

ANNEXE 1 : Les sponsors et activités représentés sur la Race to the Driver Cup et la Driver Cup 2021 sont :

NECKER GESTION PRIVEE :	Gestion de biens financiers
BANK ONE :	Banque
ALTEREGO :	Cabinet de Cession – Valorisation – Acquisition d’entreprises
JULIEN NOEL GROUP :	Activités Nautiques
COMMON DREAM – HAAGEN DAZS :	Nourriture
GOLF FITTING EXPERIENCE :	Simulateur de Golf & Fitting
MITCO :	Société de Management et expertise comptable
TRAIT D’UNION :	Signalétique publicitaire
AQUI :	Vins
THIRSTY FOX :	Bière
MAST :	Communication, consulting et Formation

* Par exception, les joueurs sont autorisés à porter les couleurs de leur club lors des épreuves de la Race

ANNEXE 2 : L’organisateur désigne le Capitaine de début de saison pour chaque équipe.

Le « Rules committee » est composé de l’Organisateur et des 2 Capitaines

ANNEXE 3 : Les Vice-capitaines pour chaque équipe sont désignés par le Capitaine concerné.

L’Organisateur conserve un droit de véto quant à une nomination.

Capitaines et Vice-Capitaines ne peuvent être subordonnés à l’un des 4 sponsors majeurs.

ANNEXE 4 : L’organisateur, concepteur et propriétaire du concept et des marques Race to the DRIVER CUP et DRIVER CUP est M. Vincent Portugal